RECOMMANDATION/SOMMAIRE EXÉCUTIF

SUITE DE LA RUBRIQUE INTITULÉE :
« Développement durable »
Renforcer la démarche en approvisionnement responsable Impliquer les parties prenantes externes et accroître les liens avec les collectivités locales Bâtir et opérer des bâtiments et infrastructures durables et résilients Réduire la consommation des ressources et la production de matières résiduelles Accroître la contribution économique et sociale de la STM